



Dans les syndicats aussi, les femmes luttent !

Les syndicats **CGT, FSU et Solidaires** sont associés depuis longtemps dans la lutte pour les droits des femmes et l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Les journées intersyndicales qui se tiennent à Paris tous les ans, en mars, depuis 1998 en témoignent : nombreuses sont les thématiques développées comme « Femmes, Travail, Syndicalisme », « Conditions de vie, conditions de travail », « Egalité professionnelle » « Violences faites aux femmes », « Femmes et austérité »... Ces journées d'échanges et de réflexions permettent d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans nos syndicats.

La Marche Mondiale des Femmes œuvre depuis son origine à enrayer la pauvreté et à éliminer toutes les formes de violences faites aux femmes.

Lutter contre les violences et les discriminations

Le combat pour les droits des femmes demeure incontournable. En effet, partout dans le monde les pouvoirs, viriarcal*, patriarcal ou/et religieux assignent encore le corps des femmes à l'unique fin de reproduction. Quand la guerre est déclarée, la violence s'abat sur les femmes sous toutes ses formes : meurtre, viol, famine, douleur affective... et il y a encore des petites filles qui sont exclues de l'école.

Les femmes subissent toujours des violences sexuelles dans le cadre de leur travail, dans le métro, dans les bus et dans leur famille... Les choix politiques actuels détériorent les services publics ; on assiste, par exemple, à des reculs en matière de soins, comme l'accès à l'Interruption Volontaire de Grossesse rendu plus difficile par la fermeture de nombreux centres d'IVG...

Les inégalités au travail

Trop d'inégalités existent encore au travail entre les femmes et les hommes : salaires, précarité, temps partiel, plafond de verre**, manque de reconnaissance des postes occupés par les femmes. Les femmes représentent 56% des salarié-es qui travaillent le dimanche alors qu'elles constituent 49,6% des salarié-es. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes à temps partiel.

La loi Macron ne permet en rien l'égalité économique qu'elle prétend viser : elle fait travailler plus le dimanche et invente le travail de soirée (qui remplace le travail de nuit). Elle va précariser davantage les femmes et mettre en jeu leur santé, la vie de leur famille. Les femmes, sur qui reposent encore le travail domestique et la prise en charge des enfants et des ancien-nes, seront en première ligne pour assurer les emplois du dimanche ou en soirée. Le travail du dimanche se construit alors comme un système discriminatoire qui s'achève, en fin de parcours, par des retraites inférieures de 42%.

De plus François Rebsamen, ministre du travail, veut tout simplement faire disparaître l'égalité professionnelle de son projet de loi sur le dialogue social. Comme le dit Yvette Roudy dans sa lettre ouverte au ministre : « *On remet l'égalité sous le tapis, comme si cela n'était plus la priorité. 47,5% des salarié-es sont des femmes, comment est-ce possible pour un ministre du travail de les oublier !* »

**Pour une société égalitaire !
Pour un monde meilleur, la lutte continue !**

* construit sur « vir » : homme en latin, le concept de viriarcat désigne l'oppression de la classe des hommes sur la classe des femmes. cf Nicole Claude Mathieu.

** la carrière des femmes est bloquée par une invisible mais infranchissable autorité qu'on appelle « plafond de verre »